MÉTROPOLE : L'ÉPREUVE DE FORCE

L'événement, exceptionnel à la veille des fêtes, dit l'urgence :
Vendredi 21 décembre, les maires des Bouches-du-Rhône appellent à manifester place Castellane (9h30) pour la préservation des libertés communales et contre la suppression des intercommunalités, dont celle du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

Pages 2, 8 et l'éditorial de Daniel Fontaine

L'AJJ
N° 743 - 14 DÉCEMBRE 2012 WWW.AUBAGNE.FR
Journal bimensuel de la Ville d'Aubagne

C'est Grand Noël en centre-ville !

Le Père Noël arrive, en traîneau, ce samedi 15 décembre (15h) sur le cours Foch, où la patinoire gratuite fait le plein.

Sortir pages 9-10-11 et le programme complet du Grand Noël d'Aubagne 2012 sur aubagne.fr

L'ÉVÉNEMENT

Métropole : la révolte des communes

© P.M.

Vendredi 21 décembre, place Castellane. Aubagne a pris rendez-vous.

Vendredi 21 décembre, les maires des Bouches-du-Rhône appellent à manifester à 9h30 place Castellane*, contre le projet gouvernemental d'une métropole englobant toutes les communes de la région marseillaise.

Ce 21 décembre, Marylise Lebranchu, ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la Fonction publique doit en effet présider *La conférence métropolitaine,* réunie à son initiative au parc Chanot. Dans l'esprit de la ministre et de Laurent Théry, le préfet délégué au projet de Métropole, cette rencontre devait mettre les élus en présence des *« groupes d'experts »* et des *« représentants décisionnels »* (sans doute ceux de l'Union Patronale 13, partisans déclarés du projet gouvernemental). Considérant que tout était d'avance ficelé, les maires ont décidé de ne pas y participer et de manifester avec la population.

Sentiment conforté par la publication la semaine dernière de l'avant-projet de loi, créant *« une euro-métropole »* qui supprimerait les 8 intercommunalités du département, dont le Pays d'Aubagne et de l'Etoile. Dans ce document, que la ministre a qualifié de simple *« document de travail »,* un conseil des maires, purement consultatif serait mis en place, en plus d'un conseil de métropole, qui serait lui décisionnaire, sur tous les grands dossiers : développement économique, urbanisme, environnement, transports, eau, logement. Le texte devrait être présenté en conseil des ministres courant février, pour une adoption définitive avant l'été.

«Aubagne ne cédera à aucun marchandage»

Pour les maires et des parlementaires de tous bords politiques, il s'agit donc de dénoncer *« une pseudo-concertation »,* clairement destinée à imposer *«une métropole englobant 90 communes et supprimant les six intercommunalités existantes ».*

« Avant toute reprise des discussions, une motion de L'Union des Maires des Bouches-du-Rhône, approuvée le 10 décembre par le conseil municipal d'Aubagne, demande l'abandon du projet de métropole, en souhaitant, notamment, *« que soit discutée l'opportunité de créer, dans les Bouches-du-Rhône, un syndicat mixte en charge des grands dossiers métropolitains, comme c'est le cas pour l'agglomération parisienne ».* Ce syndicat mixte pourrait notamment devenir l'autorité organisatrice des transports du département.

Une épreuve de force semble ainsi engagée. Elle se traduit pour Aubagne par deux décisions gouvernementales qui s'apparentent à deux mesures de rétorsion : le transfert autoritaire de la DUP tramway au ministère des transports et le rejet de la demande de L'Agglo - datée de février 2011 - de prolongation jusqu'en 2014 du droit d'enfouissement des déchets à la décharge du Mentaure, à La Ciotat. En réponse, dans une lettre ouverte aux Aubagnais**, Daniel Fontaine souligne qu'*« Aubagne ne cédera à aucun marchandage ».*

G.R.

* Le rassemblement aura bien lieu à 9h30 place Castellane et non devant la préfecture, comme prévu dans un premier temps.

** Le texte intégral de cette lettre, rendue publique le 7 décembre, peut être lu sur aubagne.fr

DES BUS POUR LE 21

Des bus sont mis à la disposition des personnes qui souhaitent participer au rassemblement du 21 décembre.
Départ à 8h des services techniques municipaux 180, traverse de la Vallée à La Tourtelle.
Inscriptions au 04 42 18 19 30

TÉLEX

IRM

L'appareil d'IRM devrait être opérationnel dans un an au centre hospitalier Edmond-Garcin. C'est ce qui a été annoncé le 7 décembre par le comité Agir pour l'hôpital d'Aubagne. En se félicitant de cette bonne nouvelle, il a rappelé l'urgence *« de préparer une vraie loi de santé publique »* et *« d'allouer des aides exceptionnelles aux établissements qui, avec les effets pervers du tarif à l'activité, sont souvent au bord de l'asphyxie financière ».*

SAPEURS POMPIERS

Trente-quatre sapeurs pompiers professionnels seront embauchés d'ici la fin de l'année non pas à Aubagne, comme nous l'écrivions dans le dernier numéro de L'AJJ, mais au plan départemental. Après une période de formation, ils seront ensuite affectés dans différentes casernes parmi lesquelles figure également le centre de secours d'Aubagne.

LE CHIFFRE

20

+ 20% par rapport à la Biennale 2010, c'est la progression des ventes enregistrée par les santonniers et céramistes pour l'édition 2012, qui a accueilli plus de 30 000 visiteurs.

UN ARBRE DE LA LAÏCITÉ BOULEVARD JEAN-JAURÈS

Le samedi 8 décembre, de nombreux responsables laïques et associatifs (parmi lesquels Aline Marrone et Jean-Marie Bonnemayre, du Conseil des associations familiales laïques) ont assisté, boulevard Jean-Jaurès, à la plantation de l'Arbre de la Laïcité. La cérémonie départementale était destinée à marquer l'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905, dite loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Jean Gaboreau y a représenté le groupe d'échange inter-religieux et non croyants du Pays d'Aubagne.

SUR LE VIF

© M.M.

Jean-Marie Bonnemayre
Président du conseil national des associations familiales laïques, lors de la plantation de l'Arbre de la Laïcité, boulevard Jean-Jaurès.
« Les valeurs de la laïcité sont indissociables de la défense des outils d'équité sociale ».

DU 13 JUIN AU 21 DÉCEMBRE

Il y a un peu plus de deux ans, lors du référendum local du 13 juin 2010, les Aubagnais et les habitants des communes du Pays d'Aubagne et de l'Etoile se mobilisaient pour dire NON au projet de *Grand Marseille*.

Les gouvernements changent et *La Métropole* a remplacé *Le Grand Marseille* dans les mots de ses partisans, de droite comme de gauche.

Les mots ont changé, mais pas la menace d'une disparition pure et simple du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, comme de toutes les intercommunalités du département. Une disparition qui ne sortirait pas Marseille de ses difficultés.

C'est l'affaire de quelques mois, si rien ne vient s'opposer au rouleau compresseur. Car sous les apparences du dialogue républicain, gare à ceux qui, comme Aubagne, se dressent sur la route ! Les mesures de rétorsion que j'ai publiquement dénoncées, sur les dossiers majeurs du tramway et de la collecte des déchets, témoignent de la volonté de passer en force.

Sauf qu'en deux ans, une autre chose a bougé : le 13 juin 2010, notre initiative de référendum local était encore isolée dans le département.

Le 21 décembre 2012, Aubagne manifestera avec la quasi-totalité des communes des Bouches du Rhône.

Daniel Fontaine

SUR MON AGENDA

14 DECEMBRE
Rencontre-débat sur le Schéma de Cohérence territoriale (SCoT), qui définit les grandes orientations d'aménagement du Pays d'Aubagne et de l'Etoile pour les 20 prochaines années. Nul besoin de souligner ici l'événement que constitue la présentation publique de ce document, au moment où le projet de métropole menace notre communauté d'agglomération de disparition.

15 DECEMBRE
Assemblée générale de l'Aubagne Football Club.

16 DECEMBRE
Spectacle du Gros Souper. Un agréable rendez-vous avec notre patrimoine provençal, dont le succès de la 10ème biennale de l'art santonnier a superbement confirmé la vivacité …et l'attractivité !

17 DECEMBRE
Assemblée plénière des ateliers aubagnais qui préparent l'année Capitale.

18 DECEMBRE
Repas du partage à La Maison du Partage. L'automne prochain, ses bénévoles rejoindront ceux du secours populaire et des Restos du cœur, au sein du pôle solidarité que nous ouvrons dans l'ancien centre de secours.
L'après midi, visite des services du centre hospitalier Edmond-Garcin.

19 DECEMBRE
Conseil Communautaire. Faut-il en dire l'importance, dans le contexte actuel et à 48h de la manifestation contre la métropole ?

20 DECEMBRE
Commission Permanente du conseil général des Bouches du Rhône.
Réunion inter-quartiers des Ateliers de Veille civique.

21 DECEMBRE
Je manifeste place Castellane pour dire Non à la disparition du Pays d'Aubagne et de l'Etoile !

VITE DIT

Voir la vidéo en flashant ce QRcode avec votre smartphone ou en en allant sur aubagne.fr/vitedit

2 MINUTES AVEC LE MAIRE SUR…

LE GRAND NOEL D'AUBAGNE

INFO VILLE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile se réunit en séance publique mercredi 19 décembre (18h) au centre de congrès Agora.

LA VILLE À VIVRE

Fin des travaux à la piscine

© M.M.

Un nouveau revêtement en fibres a été posé.

Lundi 17 décembre, la piscine Alain-Bernard sera à nouveau en service, après les travaux de rénovation.

La réception des travaux du bassin de la piscine Alain-Bernard a eu lieu le 7 décembre dernier. Dès lors le grand nettoyage a pu être fait, suivi de la mise en eau des deux bassins. Rappelons que ces travaux concernaient des malfaçons qui menaçaient de rendre le bassin dangereux pour les baigneurs. L'ancien revêtement en polyester sur les parois et le fond du bassin a été enlevé, les trous bouchés et un nouveau revêtement en fibre de verre et résine a été posé.

Les lignes de fond ont pu alors être peintes et le tour du bassin revêtu d'une couche de produit antidérapant. Au matin du 17 décembre, les vestiaires de la piscine vont donc accueillir de nouveau les membres des associations sportives qui attendaient ce jour avec impatience et retentir des cris des enfants des écoles, collèges et lycées.

Pendant la période des fêtes, la piscine sera fermée du 24 au 1er janvier. Elle sera de nouveau accessible au public entre le 2 et le 6 janvier de 12h à 18h et le dimanche de 9h à 12h avant de reprendre son rythme habituel dès la rentrée des classes.

sophie.pehaut-bourgeois@aubagne.fr

DES LEGIONNAIRES A L'HONNEUR

© S.P.

Moment d'émotion, vendredi dernier, dans le cadre des manifestations qui ont marqué le cinquantième anniversaire de l'installation de la Légion étrangère à Aubagne : la remise des décrets de naturalisation à plusieurs légionnaires du quartier Viénot par le maire Daniel Fontaine.

Photos et vidéo sur www.aubagne.fr/legion

ROUTE DE LA LÉGION

A l'occasion du cinquantième anniversaire de l'implantation de la Légion étrangère à Aubagne, la route départementale n°2, qui dessert les quartiers Vienot, Camp Major, l'Aumône et La Muscatelle, jusqu'à La Penne-sur-Huveaune, a été officiellement dénommée Route de la Légion.

ATELIER DE VEILLE CIVIQUE

La date de l'AVC inter-quartiers a changé. Il aura lieu le jeudi 20 décembre, à 18h30, salle AB (1er étage de la mairie annexe).

MARCHÉ, LE LUNDI 24

A l'occasion de fêtes de Noël, le marché du mardi 25 décembre, aura lieu … le lundi 24. Seuls les fleuristes seront présents le 25, jour de Noël.

FERME DES JONQUIERS

Dans le cadre le l'acquisition collective d'une parcelle de terre agricole par l'association Terre de liens (voir l'article *« Ecot citoyen pour ferme bio »* dans l'AJJ 739 et sur aubagne.fr), deux réunions d'information sont organisées : le 19 décembre à 15h, salle municipale des sociétés, 24 rue Jeu-de-Ballon, et le 20 décembre à 18h30, à la boutique Monde équitable, 7 rue Martinot.

SÉCURITÉ SOCIALE

La Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie des Bouches-du-Rhône (CPAM13) informe de la mise en service d'une adresse unique pour les courriers d'assurés, quel que soit leur lieu de résidence dans le département. Les courriers devront donc être adressés à : CPAM13 13421 MARSEILLE CEDEX 20. Préciser le N° d'assuré.

NOËL AU CENTRE HOSPITALIER

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le centre hospitalier Edmond-Garcin organise, mardi 18 décembre, à 14h30, l'arbre de Noël des personnes âgées, à la Maison du Parc ; à 15h45, dans le service pédiatrie ; à 16h15 dans le service de maternité et à 16h45 dans le restaurant du personnel de l'hôpital.

LIONS CLUB

Mercredi 19 décembre, à 13h, le Lions club fera don de vêtements et d'accessoires de première nécessité pour les SDF accueillis dans le service d'urgence de l'hôpital. Cette donation aura lieu dans la salle de réunion du centre hospitalier en présence d'élus, de la direction et des responsables de services.

CHÉQUIERS LOISIRS ET CARTE JEUNESSE

Les jeunes âgés de 13 à 25 ans peuvent retirer leur chéquier loisirs ainsi que leur carte jeunesse jusqu'au 24 décembre (15h30) au Point Information jeunes, 10 avenue Fallen, immeuble le Millepertuis ; le lundi de 12h à 17h30 ; le mardi de 9h à 18h30 et le mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 17h30. Pour cela ils doivent se munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, loyer, téléphone…), d'une pièce d'identité (livret de famille, carte d'identité) et d'une photo d'identité. Renseignements : Cécile Auzary : 04 42 18 19 64 et cecile.auzary@aubagne.fr

« L'eau des collines » remplacera la SEM

Une SPL peut échapper aux marchés financiers et permettre une gestion citoyenne.

Le 1er janvier 2014, Aubagne et La Penne-sur-Huveaune confieront la gestion de leur service de l'eau à une société publique locale (SPL) dénommée L'eau des collines.

L'eau des collines est, on le sait, un roman de Marcel Pagnol, composé de deux tomes, *Jean de Florette* et *Manon des sources,* où l'auteur montre que cette ressource naturelle est plus précieuse que l'or. Depuis le conseil municipal du 10 décembre, *L'eau des collines*, c'est aussi le nom de la Société publique locale (SPL) créée pour la gestion de l'eau et de l'assainissement. En effet, Aubagne, La Penne-sur-Huveaune, Saint-Zacharie, Cuges-les-Pins et la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile ont décidé de gérer l'eau *« en faisant appel à un outil échappant aux lois des marchés financiers et permettant une cogestion citoyenne associant les usagers »*, avec pour objectif de *« maîtriser les coûts de production et de distribution »*. Un autre intérêt majeur de la SPL, pour Magali Giovannangeli, présidente de L'Agglo et adjointe au maire, *« est qu'elle permet dans un cadre souple la coopération territoriale, ainsi qu'une maîtrise publique complète du service. Elle répond donc,* explique-t-elle, *au contexte du territoire puisque chaque collectivité ou groupement de collectivités dispose d'une possibilité de contractualiser à la carte et conserve toute prérogative sur sa politique tarifaire »*. Dès la fin de contrat de concession avec la Société des Eaux de Marseille (1er janvier 2014), Aubagne et la Penne-sur-Huveaune confieront la gestion de leur service de l'eau à la SPL.

Dès la fin du contrat avec la SEM

Cet acte sera l'aboutissement d'une démarche vers une gestion publique de l'eau entamée en 2010. Elle a notamment donné lieu à des audits juridiques, financiers et techniques réalisés par le cabinet de consultant Marc Laimé, accompagné par un comité de pilotage composé d'élus, d'associations, du SIBAM (Syndicat intercommunal du bassin minier), qui est le service des eaux des communes de Belcodène, Cadolive, Gréasque, La Bouilladisse, La Destrousse, Mimet, Peypin et Saint-Savournin, et de la régie municipale des eaux de Roquevaire. La SPL *L'eau des collines* est soumise au régime des sociétés d'économie mixte locale dont le capital est détenu à 100 % par des collectivités territoriales ou groupement de collectivités. Compte tenu des besoins financiers et investissements nécessaires au démarrage d'une telle société, sa capitalisation s'élève à 800 000 €, dont 223 130 € seront prélevées sur le budget d'Aubagne.

michel.decaro@aubagne.fr

FOCUS

© M.M.

Une des tables rondes consacrées au financement et à la professionnalisation des associations.

ECHANGES BÉNÉVOLES ESPACE BRAS D'OR

Vendredi 7 décembre, une centaine de personnes étaient réunies Espace Bras d'Or, pour un après-midi consacré au bénévolat. Les tables rondes ont permis de faire le point sur le financement des associations et leur professionnalisation. *« Deux tables rondes très fertiles »,* estimait Jean-Raoul Montiès, président de l'association *« Accueil, Amitié, Alzheimer »,* lors de la conférence qui a suivi et à laquelle participait un autre *« grand témoin »,* le vice-président de la Fédération française d'athlétisme, Michel Marle, ainsi qu'un invité surprise : Joël Cantona. *« L'un des atouts majeurs de ce territoire, ce sont ses bénévoles. Il faut les respecter»,* a-t-il déclaré, répondant aux participants inquiets de voir le bénévolat disparaître au profit de la marchandisation. *« Le marché économique a des vues sur l'associatif »,* alertait Michel Marle, tandis que le Pr Montiès regrettait « *une certaine tendance à se technocratiser, au risque d'une perte de sens* ». Le Maire, Daniel Fontaine, a conclu l'après-midi en invitant les associations et leurs bénévoles à ne pas céder à la complexité sociale et économique ambiante. « *Continuons à faire ce que l'on fait. Protégeons-nous !* »

M. M.

SERVICE MAXIMUM

Bricolage : le CCAS dépanne à domicile

© M.M.

Jean-Gabriel Carreno se déplacera chez les bénéficiaires du nouveau service.

Le CCAS a mis en place depuis le 1er décembre un service *« petits travaux et dépannages à domicile »*. Inscrite au programme municipal 2008-2014, cette nouvelle prestation sociale favorise le maintien à domicile des seniors et des personnes à mobilité réduite.

Un fusible à changer, un radiateur à purger, une poignée de porte à remplacer... Ces petits travaux d'électricité, de plomberie ou de serrurerie que l'on effectue la plupart du temps soi-même et sans difficulté peuvent devenir un véritable casse-tête pour une personne âgée ou à mobilité réduite. Quel artisan acceptera de se déplacer pour ces gestes simples de bricolage, une tâche qui ne prend parfois qu'une dizaine de minutes ? Sans parler du coût : déplacement, facturation au forfait...

Depuis le 1er décembre, les bénéficiaires du CCAS (aide à domicile, téléassistance, service de soins à domicile) peuvent faire appel au service *« petits travaux et dépannage à domicile »* en appelant le 04 42 18 19 54, en s'adressant au service accueil du CCAS ou au Pôle Seniors, boulevard Jean-Jaurès.

Jamais plus de13 € l'heure

Dans un délai de 48h, le service contacte l'usager afin de programmer une visite d'évaluation selon l'urgence des travaux et la situation de l'intéressé. Le coût, calculé en fonction de ses revenus, ne dépasse pas 13 euros de l'heure.

« Cette prestation répond à un besoin qui a émergé de plusieurs enquêtes menées auprès de la population, indique Véronique Verdalay, responsable du service des aides à domicile. *Elle complète la politique sociale que nous menons auprès des personnes âgées et handicapées pour favoriser leur maintien à domicile et rompre leur isolement. Et dans cette optique, le confort de vie et la sécurisation de l'habitation jouent un rôle important. »*

Au volant de sa Kangoo, CAP de menuiserie et habilitation électrique en poche, Jean-Gabriel Carreno est l'adjoint technique chargé d'effectuer tous ces petits travaux. *« Lors de ma première visite, je fixe le jour et la durée de l'intervention, j'établis un devis. Les pièces à changer sont fournies par le CCAS qui les facture à l'usager. Bien sûr, si j'ai le temps et tout ce qu'il faut avec moi, une seule visite suffit. J'explique clairement ce que je vais faire et j'effectue un diagnostic de l'habitation, installation électrique, gaz. Car mon passage peut permettre de déceler d'autres problèmes et d'en informer le service compétent. »*

Pour réunir le budget nécessaire à la mise en place de ce nouveau service (52 000 euros, achat du véhicule compris), la Ville a reçu le soutien de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale, de plusieurs caisses de retraite (RSI, CARSAT, AG2R) et de la Fondation Bruneau.

marie.michaud@aubagne.fr

LISTE DES PETITS TRAVAUX POUVANT ÊTRE EFFECTUÉS

Electricité : petites réparations (remplacement de fusibles ou d'ampoules) ; pose d'applique ou de luminaire ; changement d'interrupteur ou de prise ; branchement d'un appareil ménager ou multimédia.

Plomberie : changement de joints, flexibles, douchette ; débouchage de siphon d'évier ou de lavabo ; réparation de petites fuites d'eau (visibles et situées après le compteur) ; raccordement lave-linge ou lave-vaisselle ; remplacement d'abattant pour WC ; purge de radiateur.

Serrurerie : remplacement ou pose de poignée de porte, de serrure ou de verrou sur portes intérieures (hors porte palières).

Divers : pose de tringle, de store intérieur, de tableau, étendage, étagère ; montage de petits meubles (type table de chevet), d'étagère murale ; installation de bouteille de gaz et flexible ; dépose et pose de miroir, de barre d'appui, d'appareils ménagers sur roulettes.

Tout changement d'appareil ou de matériel sera effectué à l'identique ou, par défaut, adaptable.

POINT DE VUE groupes de l'opposition municipale

Si le tramway n'avance pas, c'est qu'il recule.

Certes, il n'y a pas eu de refus explicite du Préfet. Mais le doute n'est pas permis : s'il ne signe pas la fameuse déclaration d'utilité publique (D.U.P), c'est que, pour les mêmes raisons que nous, il n'avalise pas le projet ! Le Préfet se serait, parait-il, débarrassé de la « patate chaude » en transmettant au Ministre des Transports voire au Premier ministre dont on connaît la position : tout projet de transport doit d'inscrire dans un schéma métropolitain en cohérence avec Marseille. Et comme le tramway est strictement aubagno-aubagnais, on imagine mal qu'il puisse être construit sans qu'il ne s'inscrive, d'abord, dans une continuité réelle avec Marseille. Voila pourquoi nous sommes optimistes et que nous pensons qu'il ne se fera pas. Heureusement ! Reste néanmoins l'alea politicard. Comme Faust, la Mairie pourrait-elle vendre son âme à la Métropole, en échange de la D.U.P du tramway ?

Alliance républicaine radicale et centriste : **S. Barthélemy, M.J Grech, A. Grégoire, J. Pittera, H. Tric.**

Bon Noël à tous les Aubagnais

Alors qu'avec les fêtes de Noël nous entrons dans une belle période de fraternité, la ministre du logement, prétextant la crise, a cru bon de s'en prendre à l'Eglise catholique, expliquant qu'il fallait réquisitionner leurs locaux inoccupés. Nous conseillons à la ministre de commencer par regarder du côté des administrations publiques pour trouver des logements vacants : charité bien ordonnée commence par soi-même ! Cette prise de position, peu respectueuse de la laïcité, est également une injure faite aux nombreux bénévoles qui, sans compter et dans une parfaite discrétion, aident toute l'année les personnes en difficulté. Ceux qui les côtoient régulièrement savent bien que les bénévoles de toutes les associations sont le ciment humain dont notre société moderne a besoin. C'est en pensant à eux et à tous les Aubagnais, qui sont toujours généreux, que nous souhaitons à tous de bonnes fêtes de Noël.

Les élus d'opposition : **G. Gazay, J. Levasseur, L. Mournaud, S. Amarantinis-Artaria, J-Ch. Cuttica.**

SERVICE MAXIMUM

Le bio arrive à la cantine

© P.M.

Sensibiliser les enfants est une action préalable à l'introduction de nouveaux produits.

D'ici 2014, la restauration municipale proposera 50 % de produits bio, locaux et équitables. Lors du conseil municipal du 10 décembre, la Ville a adopté un plan d'introduction de ces denrées alimentaires inspiré des propositions recueillies auprès de citoyens, de techniciens et d'élus. Avant la mise en œuvre des changements, il est notamment prévu de sensibiliser les agents, les enfants et même les parents à une éducation nutritionnelle et à la lutte contre le gaspillage et d'établir un partenariat avec un Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT) pour disposer d'une « légumerie ». La Ville a également décidé une adhésion de principe au groupement de commandes initié par la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile. Ce groupement de commandes réunit actuellement cinq communes : Auriol, La Bouilladisse, La Destrousse, Peypin et Saint-Savournin. « *Notre adhésion,* souligne Anne-Marie Amar, conseillère municipale, déléguée à la restauration municipale, *s'inscrit dans notre démarche de développement durable (social, économique et environnemental) et confortera nos démarches engagées sur la Charte agricole et l'Agenda 21 portés par la communauté d'agglomération* ».

michel.decaro@aubagne.fr

LÉGUMES FRAIS AU PÔLE D'ÉCHANGE

Poireaux, carottes, navets, courges, épinards, mâche, mesclun, betterave. Voilà ce que contient le premier panier paysan de Sylvain Bon. A partir du 8 janvier, vous pourrez retirer un panier chaque mardi, de 17h à 19h, devant le pôle d'échange. Ce jeune maraîcher produit une cinquantaine d'espèces de légumes et fruits dans la plaine des Aubes. Sa production, orientée exclusivement vers la vente en circuits courts (marchés, AMAP, paniers paysans), répond aux exigences du cahier des charges de la marque des Jardins du Pays d'Aubagne.

Le concept de « *panier fraîcheur du terroir* » a été mis en place par le Conseil général, la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône et la SNCF dans le but de soutenir la vente de fruits et légumes locaux. Le

© J.P.V.

mode d'emploi est simple : il suffit de commander un panier à Sylvain Bon jusqu'au lundi soir, à 20h, soit par mail (sylvainbon.panierpaysan@live.fr), soit par sms ou téléphone au 06 70 20 35 34. Son prix : 15 euros. Son poids : entre 7 et 9 kg selon le contenu hebdomadaire du panier, qui évolue bien sûr avec les saisons.

M. M.

OPINIONS groupes de la majorité municipale

Le 21, tous à Marseille !

Une juste colère monte parmi les élus des Bouches-du-Rhône. 97 communes ont signifié leur rejet de la métropole annoncée en septembre. Et pourtant, le gouvernement persiste, avec des arguments dictés par la technocratie la plus sourde à l'histoire particulière de ce département. Notre mode de vie est menacé dans son quotidien, sans que les maux spécifiques à Marseille ne soient réglés : pas de moyens financiers supplémentaires prévus, un sentiment d'arbitraire et d'éloignement de la décision politique qui s'exacerbera dangereusement. L'affaire est telle que l'on retrouve sur la même ligne de rejet de la métropole les secrétaires départementaux du PCF, de l'UMP et du PS ! Face à une mobilisation aussi inédite, nous aurions pu espérer qu'un gouvernement si peu déterminé sur d'autres sujets aurait donné le temps de la concertation aux élus d'ici. Ce n'est pas le cas. Restent les mobilisations : rendez-vous le 21 décembre à Marseille pour dire notre attachement à Aubagne.

Aubagne citoyenne et solidaire, Front de Gauche : **J.-C. Cuisinier**

Méprisant et méprisable

Comment réagir quand un petit nombre d'élus méprise un grand nombre d'autres élus, en même temps que les habitants du territoire. Sans respect pour le travail effectué dans la proximité et en concertation avec la population. Avec l'équilibre opéré sur notre périmètre en matière de déplacements, d'aménagement, d'habitat, d'équipements publics, de développement économique créateur d'emplois, etc. Nous devons nous battre pour empêcher que nos villes et villages soient englobés dans cette métropole qui cumule déjà tant de difficultés, car nous ne pourrions pas échapper aux risques de contagion. D'autres remèdes sont nécessaires au mal de Marseille. Pour cela, les élus de notre groupe vous invitent à manifester à leurs cotés le 21 décembre à Marseille. Cela n'est pas uniquement l'affaire des Maires et des Président d'intercommunalités.

Groupe socialiste et Radical de Gauche : **P. Arnoux, G. Rampal, N. Flouret, A. Salone, D. Zeitoun, S. Harkane, M. Julien, B. Durand, F.Ghassoui, H. Lunetta, J. Athias.**

Des illuminations oui, mais sans nucléaire !

Noël, période des espoirs et des cadeaux. Pourquoi ne pas rêver d'un Premier ministre annonçant aux Français l'abandon du réacteur nucléaire EPR dont le budget aura plus que doublé passant de 3,3 à 8,5 milliards d'euros ? Ce serait la fin d'une obstination stupide et coûteuse pour les finances publiques. A investissement égal, on peut créer plus d'énergie d'origine renouvelable et impulser des chantiers utiles et innovants dans les économies d'énergie et l'efficacité énergétique. Osons une révolution écolo-industrielle moins polluante, des emplois durables, non délocalisables et mieux répartis sur le territoire. Nous pouvons faire de la fermeture et de la conversion de la centrale nucléaire de Fessenheim un site pionnier où les savoir-faire industriels seraient valorisés. Peut-on encore croire au Père Noël ? À Aubagne, on se contentera des LED pour les illuminations.

Les élu(e)s EELV : **J. Anton Michel, C. Carbonnell, C. Heumann.**

Le Centre et ses partenaires potentiels

Le MoDem se positionne de plus en plus au centre-gauche tandis que l'UDI s'est installée franchement au centre-droit. Les positions du MoDem son plus progressistes et celles de l'UDI plus conservatrices. Le pari de François Bayrou d'un partenariat avec le Parti socialiste prend en compte une vision réformiste et pragmatique de celui-ci, qui vient de se mettre en action, en gommant les idéologies marxistes, dont l'histoire a montré l'inefficacité. Le pari de Jean-Louis Borloo d'une alliance avec l'UMP prend en compte une vision libérale et sociale, qui se distancierait des idéologies ultralibérales et des populismes extrémistes. La particularité des élections municipales est que les centristes peuvent ne bâtir que des partenariats locaux. N'est-il pas possible localement pour le Centre de travailler avec une gauche réformiste et une droite progressiste ? Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Les élus Modem : **J.-M. Orihuel, J. Royère, M. Cassand.**

Pays d'Aubagne et de l'Etoile : des projets à 20 ans

© M.M.

Les mesures phares répondent notamment aux objectifs du Grenelle de l'environnement.

Pas question pour les élus aubagnais d'acter la disparition de L'Agglo ! Ce vendredi 14 décembre, Espace Bras d'Or, étaient présentées les grandes orientations d'aménagement du Pays d'Aubagne et de l'Étoile pour les deux prochaines décennies.

Ces grandes orientations sont contenues dans le Schéma de cohérence territoriale du Pays d'Aubagne et de l'Étoile et de Gréasque (ScoT). *« Alors que le Pays d'Aubagne et de l'Étoile est menacé de disparition dans une métropole qui nie les singularités et les polarités de notre département, mettre en vie notre ScoT est un acte de résistance et de vitalité »*, soulignent Magali Giovannangeli, présidente de la communauté d'agglomération et Gérard Rampal, président du syndicat mixte du ScoT. *« Un acte fort car, depuis 2010, année du lancement de la construction de notre ScoT, nous avons fait le choix de la démocratie ».*

« Nous avons fait le choix de la démocratie »

Après une explication de ce qu'est un ScoT et de la manière dont il a été élaboré depuis 2010, en associant tous les acteurs du territoire, la soirée devait permettre aux participants de prendre connaissance des mesures phares, qui répondent notamment aux objectifs du Grenelle de l'environnement. Ce ScoT se singularise, par exemple, par la sanctuarisation des terres agricoles, indispensable au développement d'une agriculture périurbaine. Il aura été également question de préserver la biodiversité, les paysages, les cours d'eau, les espaces naturels, bref notre cadre de vie, de lutter contre l'étalement urbain, d'économiser l'énergie et développer les énergies renouvelables, de réduire les nuisances liées à l'utilisation de la voiture, de gérer les risques naturels, de lutter contre le changement climatique... Ont aussi été abordées les principales orientations contribuant à un développement durable (ou soutenable) : la production de logements et d'emplois, la redynamisation des centres-villes pour renforcer leur attractivité résidentielle et commerciale, l'encouragement à la mobilité avec, notamment, la gratuité des transports, mesure emblématique de notre territoire, menacée par le projet de métropole.

michel.decaro@aubagne.fr

LE CHOIX D'UNE CROISSANCE MAÎTRISÉE

Le SCoT fait le choix d'une croissance maitrisée de 115 000 à 125 000 habitants en 2030 et, pour ce faire, envisage de produire 500 logements par an. Il privilégie l'urbanisation autour des transports collectifs et au sein des « *enveloppes urbaines* » existantes, en l'accompagnant du développement des espaces publics. Il préconise de limiter la production de « *maisons individuelles isolées sur leur parcelle* », pour limiter la consommation d'espaces agricoles et naturels. Afin de préserver ces derniers, le SCoT y encadre les constructions et favorise l'installation d'agriculteurs et le développement des exploitations.

Pour maintenir la biodiversité et garantir le caractère naturel des cours d'eau ainsi que celui des berges, il proscrit leur couverture afin de faciliter les déplacements de la faune et le développement de la flore ; il protège les « *corridors écologiques* » pour lutter contre le changement climatique.

Le SCoT ambitionne également de réduire de 23 % les consommations d'énergie, d'augmenter à 20 % la part des énergies renouvelables dans le « *mix énergétique* » et de diminuer de 20 % les émissions de gaz à effet de serre pour les diviser par quatre à l'horizon 2050. Afin d'encourager la production d'énergies renouvelables, il autorise, par exemple, « *l'implantation d'ouvrages de production d'électricité ou de chaleur à partir de l'énergie solaire uniquement sur les aires de stationnement, sur les constructions et dans les anciennes carrières afin d'y préserver les terres nourricières* ».

michel.decaro@aubagne.fr

LE CHOIX DE L'AJJ

Depuis Ulysse dans l'Antiquité jusqu'aux alertes de l'ère industrielle, les sirènes fascinent et font frémir. Le 12 janvier, celles de la Cie Mécanique Vivante s'échapperont du Comœdia dès le matin et mèneront musicalement jusqu'à la Clameur du soir.

J-26, Nous serons tous Capitale !

Le 17 décembre à l'Espace Bras d'or, se tiendra l'assemblée plénière des ateliers aubagnais de Marseille Provence 2013. L'occasion de découvrir le programme de l'année capitale en Pays d'Aubagne et de l'Etoile et de prendre dates pour l'agenda 2013.

Entre le 17 décembre et le 12 janvier, on va compter les jours qui nous séparent de l'Ouverture de l'année capitale. L'impatience commence à se faire sentir. Les ateliers qui travaillent pour l'ouverture et la grande clameur s'attachent à peaufiner les derniers détails. Ils sont artistes professionnels ou simples citoyens, désireux de faire bien plus que participer ! Les premiers ont mis leur créativité au service des autres, à moins que ce ne soit l'inverse. En tout cas, dès les premières heures après l'annonce qui a fait de 2013 l'année capitale, Aubagne a proposé d'enrichir son programme de projets locaux.

Parce qu'ici c'est comme cela que ça se passe et que la thématique visant à rapprocher les deux rives de la Méditerranée est inscrite dans le gène aubagnais.

Tout n'a pu être réalisé, mais des centaines de nos concitoyens ont déjà réfléchi, au sein des ateliers, pour faire de ces moments de culture des temps de partage, d'exposition et de création où tous les arts sont présents. En particulier ceux qui vivent ici depuis toujours, comme la céramique. Des moments de fête populaire aussi, comme celui de l'ouverture où les habitants démarreront une balade artistique sur les hauteurs de la vieille ville, pour l'achever en une immense clameur. Un véritable appel à la culture comme facteur d'émancipation, sur le cours Voltaire (voir http://crook2.wix.com/choeur-des-sclameurs).

Tout ce programme sera présenté le 17 décembre Espace Bras d'or.

De l'ouverture aujourd'hui finalisée, à l'atelier *Arts et Festins du monde* qui demande encore quelques réglages, sans oublier la clôture qui reste à imaginer. Rendez-vous donc lundi 17 décembre à 18h30 pour découvrir tout ça !

sophie.pehaut-bourgeois@aubagne.fr

MARSEILLE-PROVENCE 2013 CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE

Derniers préparatifs

L'atelier de préparation de la grande clameur est en plein boulot. Le *Cri Collectif* invite à un tournage vidéo familial, amical le dimanche 16 décembre de 14h à 17h. Il s'agit de filmer une foule qui avance, environ 50 personnes. Cette séquence vidéo sera diffusée lors de la partie finale de l'ouverture de l'année capitale européenne de la culture à Aubagne le samedi 12 janvier à 19h place du 14 juillet. Venez en famille, entre amis, le tournage s'achèvera par un goûter.

Quant à la dernière répétition pour 2012 du *chœur des Sclameurs*, elle se déroulera le samedi 22 décembre, à la maison de quartier des Passons de 13h30 à 17h30.

Les 20 et 21 décembre de 18h à 20h, les rendez-vous avec Fred Nevchehirlian se seront déroulés à la maison de quartier Palissy.

THÉÂTRE

Deux spectacles Jeune Public

Au Comœdia, l'année 2012 est close par le spectacle Jeune Public *Fleur des neiges*. Et dès les premiers jours de 2013, sa scène accueille *Mon pantalon est décousu*. Le jeune public est encore à la fête. *Fleur des neiges* (20 décembre) est un conte traditionnel japonais, adapté et mis en scène par Yves Borrini de la Cie *Le Bruit des Hommes*. C'est le premier volet d'un triptyque que cette compagnie consacre au Japon, sa littérature, son histoire, ses paradoxes. Quant au spectacle de début janvier (le 9), on le doit à la compagnie *Les Palétuviers*. Laurent Viel et Marc Wyseur ont conçu et mis en scène un spectacle où l'on se pose la question de savoir qui étaient nos grands parents quand ils étaient petits… Le spectacle est prétexte à découvrir ce que fut l'enfance des années 40 et à en discuter en famille.

MUSIQUE

Concert de Noël

Dimanche 16 décembre, 80 musiciens de l'orchestre symphonique du Conservatoire de Marseille et de l'Orchestre Mistral Junior seront en l'église Saint Sauveur pour un concert de Noël grâce aux Amis de l'Orgue de l'église. C'est à 16h et l'entrée est libre mais la participation bienvenue).

LES CINÉMAS

Palace
08 92 68 01 31
Tarif réduit le mercredi ainsi qu'aux séances de 14h et 16h30 tous les jours, week end compris.

Pagnol
www.cinema-lepagnol.fr
Tarif réduit le mercredi ainsi qu'aux séances de 14h30 et 16h30 du lundi au vendredi, sauf jours fériés.

www.aubagne.fr/cinemas

NOËL N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI PROCHE

Toujours autant de monde pour patiner, en musique, sur le cours Foch !

Attention les petits, quelques infos pour ne rien louper des rendez-vous du Grand Noël d'Aubagne 2012.

Le premier rendez-vous est fixé à la poste du Père Noël qui s'installe sur le cours Foch le samedi 15 décembre. Vous le savez, rien ne se fait sans une lettre pensée et bien écrite. Alors les lutins du Père Noël ont préparé les plumes d'oie et l'encre. Vous n'aurez plus qu'à les écrire sur place et choisir de les poster dans la boîte de votre choix, selon que vous vous pensez sage ou moins sage.

L'après-midi à 15h, c'est directement avec le Père Noël que vous avez rendez-vous. Il arrive en traineau et en musique, accompagné des Dixie Cat's Band. Préparez appareils photo et caméras pour immortaliser l'événement !

Les animations se succèdent tout au long de cette dernière quinzaine. La patinoire se transforme en dancefloor les 14 et 28 décembre à partir de 19h au son de DJ BAZIK. Musique et Graff sont au programme. L'Esplanade de Gaulle accueille la petite ferme de la Manade le 23 et les jeux du Monde d'Art'Euro les 22 et 23 décembre. Les commerces sont aussi de la fête, ne l'oublions pas, qu'ils soient sédentaires ou forains. Les 15 et 16 décembre, la Foire de Noël et les 21,22 et 23 décembre, celle des Artisans Créateurs du Sud occupent le cours Foch. Et tout cela en musique avec les fanfares et groupes musicaux divers (voir détail sur le programme le Grand Noël).

Mais Noël à Aubagne c'est bien sûr les traditionnels spectacles provençaux. Samedi 15 décembre à 15h30 Espace Bras d'Or, Lei Dansaire de Garlaban ouvrent le bal avec le spectacle de la crèche vivante qui est toujours un moment de pur ravissement. Le lendemain 16 décembre (à 14h30 et 16h30), l'Estello Aubanenco nous parlera du Gros souper à travers les danses et chants traditionnels de Noël tout en présentant les traditions provençales autour du repas du 25 décembre.

Bonnes fêtes à tous !

sophie.pehaut-bourgeois@aubagne.fr

Soirée DJ à la patinoire

Vendredi 14 décembre, ça glisse en musique sur le cours Foch. La patinoire devient dancefloor avec DJ BAZIK. L'artiste graffeur s'installe près de la patinoire pour une animation graff. La soirée commence à 19h et s'étire jusqu'à 21h. L'expérience est renouvelée le 28 décembre à la même heure.

Orgues et cuivres

Dernier concert de l'année au temple, le samedi 15 décembre à 20h30. André Rossi, organiste, concertiste et professeur d'orgue au conservatoire de Marseille, Eric Laparra de Salgues, trompettiste de l'orchestre philarmonique de l'Opéra de Marseille, Christian Ballaz, tromboniste solo dans la même maison, et Vincent Robinot joueur de Cor et professeur au conservatoire National de Marseille, joueront des œuvres du XVI[e] siècle, du XVII[e] italien et de la première moitié du XVII[e] avec Bach et Haendel.

C'est du jazz

Jeudi 20 décembre, le café jazz de la MJC reçoit le trio Bini : Christian Bini, Béatrice Bini et Florent Maynard, trois musiciens célèbres dans le monde du jazz régional. Béatrice est professeur à l'école de Musique de Gémenos et à l'origine du BéAttitude Jazz Quintet, Christian est le percussionniste de l'ensemble Télémaque, et Florant Maynard est lui aussi un musicien enseignant qui multiplie les expériences musicales avec diverses formations. Comme tous les cafés Jazz, c'est à 20h30 et c'est le dernier de l'année !

La vitrine des santons

A comme atelier, E comme exposition, O comme ouverture… L'Atelier est celui de Thérèse Neveu, l'exposition celle de la préfiguration du futur Espace dédié au patrimoine santonnier et l'Ouverture c'est celle prévue à l'été 2013. Les Ateliers Thérèse-Neveu sont en effet en chantier, mais pas fermés pour autant. Bien au contraire, jusqu'au 13 janvier, il est même conseillé de monter cour de Clastre pour imaginer ce que le lieu deviendra dès l'inauguration de l'espace dédié au patrimoine santonnier à l'été 2013. Cette exposition n'est autre qu'une préfiguration du futur espace. L'Ethno muséographe Malika Boudellal a rendu son travail de réflexion et de programmation il y a quelques jours. Le lieu, entièrement dédié au santon et à ses artisans-créateurs, devrait accueillir les productions de ces derniers, mais surtout inviter le visiteur à aller les rencontrer dans leurs ateliers. L'espace proposera des expositions thématiques, des regards sur les procédés techniques, tout en gardant un œil sur le patrimoine et les célèbres ancêtres. Cette nouvelle scénographie est déjà là et invite le visiteur à partager l'aventure. Actuellement, comme un beau ciel de traine de la Biennale de l'art santonnier, l'espace accueille des crèches de nos voisins transalpins et catalans, prémices à l'ouverture sur l'Europe, et au-delà, que permettront les nouveaux partenariats internationaux.

Le calendrier Maya s'arrête au 21 décembre 2012. C'est la date choisie par le collectif le RAMA pour une soirée apocalyptique à l'Escale. Le 21 décembre, dès 18h30 et jusqu'à l'explosion finale, ils se retrouvent pour la deuxième édition de *Méfi ! Le RAMA est là !* Et qui sait peut-être pour la dernière…

A 18h30, tout commence par un débat piloté par Emmanuel Vergès. En quelque deux heures, on va essayer de trouver la place du numérique dans tout ça. Puis les festivités commenceront dès 20h30, introduites par Jo Corbeau. Et l'on retrouvera Djam Deblues, Elvas et Alix, Cabroncito Kabron, M6K, Prof Texto, Tribute, Daddy Zé et Rayon X. Toute la soirée, le VidJ Denis Cartet mixera des images. Les slameurs aubagnais Didjéko, Gilles Bois et Ypnova seront évidemment de la partie.

EXPOSITION

Pop Art à Agora

L'artiste Nicolas ROUX expose seize de ses œuvres dans les couloirs du centre Agora au 1er étage. Il est Aubagnais et réalise des tableaux de style POP ART sur des paysages de Provence. L'exposition dure jusqu'au 13 janvier 2013. L'entrée est libre

Ziem : derniers jours

L'exposition au centre d'art des Pénitents Noirs des œuvres de Ziem s'achève le 16 décembre. Après il sera trop tard…

CINÉMA

Soirée SACEM/FIFA à Paris

Le Festival International du Film d'Aubagne est à Paris le 17 décembre prochain, avec les 4 pièces musicales créées pour le ciné-concert de mars dernier, lors de la clôture du festival. Neuf jeunes instrumentistes-compositeurs, sous la houlette de l'arrangeur et compositeur Pierre Adenot, les interprèteront au cinéma Le Balzac. C'est maintenant un rendez-vous annuel de la SACEM qui permet aux Parisiens de découvrir les œuvres créées dans le cadre de la master class de composition musicale pour l'image, qu'elle soutient depuis sa création en 2004. Notez le prochain rendez-vous : la 14e édition du Festival international du film d'Aubagne se déroulera du 18 au 23 mars 2013.

Vestiaires : la série continue

Fabrice Chanut, coscénariste de la série *Vestiaires* - tous les soirs avant le 20h de France 2- est heureux de vous informer que la chaîne vient de commander de nouveaux épisodes pour une saison 3 de la série !...

CONFÉRENCE

Dernière avant congés

Lundi 17 décembre et jeudi 20 décembre verront les deux dernières journées de conférence de l'UTL avant 2013. Lundi on part au cœur des steppes d'Asie Centrale, de l'expansion de l'Islam turc à l'éclatement du bloc soviétique grâce à Laurent Genest. Le jeudi 20 décembre, Alain Mahuzier parle de l'empire Inca, via l'aventure archéologique sur les traces des Incas en Equateur, au Pérou, en Bolivie et au nord du Chili. C'est à 14h30. La reprise des conférences est pour le lundi 7 janvier 2013. Voir le programme sur le site

Informations culturelles

Espace culturel Comœdia, cours Foch
Informations, locations et réservations au 04 42 18 19 88.
Escale Saint-Michel. Les Aires Saint-Michel.
Tél. 04 42 18 17 17

L'AGENDA DU 14 DECEMBRE AU 9 JANVIER

SPECTACLES ET CONCERTS / EXPOSITIONS ET CONFÉRENCES

FÉLIX ZIEM, PEINTRE VOYAGEUR. Jusqu'au 16 décembre au Centre d'Art des Pénitents Noirs

GRAND NOËL 2012. Jusqu'au 30 décembre 2012 en centre-ville

CRÈCHE DE LA LÉGION ETRANGÈRE. Jusqu'au 25 décembre, du mardi au samedi de 10h à 18h, rue Rastègue.

LES ATELIERS THÉRÈSE NEVEU EN CHANTIER. Jusqu'au 13 janvier 2013, cour de Clastre

NICOLAS ROUX. Jusqu'au 13 janvier, à Agora

VENDREDI 14 DÉCEMBRE

DJ BAZIK. A 19h, à la patinoire sur le cours Foch

SAMEDI 15 DÉCEMBRE

FOIRE DE NOËL. Sur le Cours Foch

ARRIVÉE DU PÈRE NOËL. A 15h, sur le cours Voltaire

LA CRÈCHE VIVANTE. A 15h30, à l'espace Bras d'or

ORGUES ET CUIVRES. A 20h30, au temple d'Aubagne

MC2 ET FOX HOUND. A 21h, à l'Escale

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

FOIRE DE NOËL. Sur le Cours Foch

CONCERT DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE DU CNRRM. A 16h, en l'église Saint Sauveur

LE GROS SOUPER. A 14h30 et 16h30, à l'espace Bras d'or

TOURNAGE POUR LA CLAMEUR. A 14h, à la Distillerie

LUNDI 17 DÉCEMBRE

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES ATELIERS DE MP 2013. A 18h30, à l'espace Bras d'Or

JEUDI 20 DÉCEMBRE

FLEUR DES NEIGES. A 19h, au théâtre Comœdia

CAFÉ JAZZ. A 20h30, à la MJC

VENDREDI 21 DÉCEMBRE

ARTISANS CRÉATEURS DU SUD. Sur le cours Foch

APOCALYPSE NIGHT. A partir de 18h30, à l'Escale

SAMEDI 22 DÉCEMBRE

ARTISANS CRÉATEURS DU SUD. Sur le cours Foch

PETITE FERME DE LA MANADE. Sur l'Esplanade de Gaulle

JEUX DU MONDE. Sur l'Esplanade de Gaulle

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE

ARTISANS CRÉATEURS DU SUD. Sur le cours Foch

JEUX DU MONDE. Sur l'Esplanade de Gaulle

VENDREDI 28 DÉCEMBRE

DJ BAZIK. A 19h, à la patinoire sur le cours Foch

MERCREDI 9 JANVIER

MON PANTALON EST DÉCOUSU. A 19h, au théâtre Comœdia

Visite guidée Nathali

Sous l'arbre aux palabres, les délégués culturels du collège, accompagnés par Eric Venuti, leur professeur documentaliste, et Hélène Moralès, d'Aubagne Ville Lecture.

© P.M.

Prélude à l'inauguration qui s'est déroulée ce 13 décembre, nous avons demandé aux collégiens délégués culturels de nous présenter leur établissement. Côté sport, les équipements du collège apportent un vrai plus à la vie associative locale.

Clara, Aurélie, Helio, Océnane, Aymeric... Une dizaine de délégués culturels nous retrouvent au premier étage. Ce vendredi-là, ils ont accepté de consacrer leur séance hebdomadaire animée par Eric Venuti, le professeur documentaliste, et Hélènes Moralès, d'Aubagne Ville Lecture, à la visite guidée de leur nouveau collège. Première étape, le CDI : vaste salle lumineuse avec vue panoramique sur le centre ancien d'Aubagne, des tables jaunes, une longue banquette pistache, son coin informatique, un kiosque ONISEP, trois salles de travail... *« A Joliot-Curie, je n'allais au CDI que pendant les heures de permanence. Ici, c'est plus grand et il y a moins de bruit. Alors j'y viens régulièrement »,* nous explique Aurélie, vive blondinette de 6e qui n'a pas manqué, dès notre arrivée, de nous révéler le précieux service que rend le grand ascenseur chromé : *« Quand un élève a des béquilles, plus besoin de monter à pied. Avec son badge, il peut prendre l'ascenseur. »*

Arrêt au rez-de-chaussée, devant l'amphithéâtre : *« Le grand écran, tous ces sièges, ça fait "conférence", ça fait super sérieux »,* nous déclare Sarah. On circule aisément dans le vaste couloir qui dessert les bureaux de la vie scolaire, plus loin le foyer des élèves où l'on trouve, nous apprend Ugo, un baby-foot et des jeux de société.

La visite se poursuit par une traversée de la cour et une pause photo sous l'arbre à palabres, œuvre commandée au sculpteur Hervé Paraponaris dans le cadre du 1% culturel du conseil général. *« On s'y retrouve entre copines. On pose nos sacs, et on parle, on parle..., jusqu'à ce que les garçons viennent nous embêter »,* raconte Sarah. Face à nous, le préau et ses poteaux légèrement inclinés qui *« stressent un peu »* Maxime, le restaurant scolaire, avec large vue sur la cour pour ceux qui, comme Clara, s'installent le long des baies vitrées.

Aymeric est impatient de remonter dans les étages nous montrer la salle de musique et sa batterie, la salle de danse avec barres et moquette, la salle d'arts plastiques... *« Les lycéens ne vous manquent pas ? »,* demandent Hélène Moralès. Le *« non ! »* est unanime, excepté pour l'un des plus spontanés du groupe : *« Moi, il y a une lycéenne qui me manque... »*

De retour au CDI, Hélène annonce la venue du mediabus le mardi suivant. Pour cette première dans la cour du collège (le médiabus y reviendra une fois toutes les trois semaines), la médiathèque a préparé deux cartons de livres à destination du CDI. Clara, Océane, Charlotte et Aurélie se portent volontaires pour les transporter. Au passage, Aurélie nous informe que, le jour de l'inauguration, la chorale du collège chantera *Les Chevaliers cathares* de Francis Cabrel. Avant de se séparer, rendez-vous est pris le vendredi suivant au CDI pour le goûter de Noël de nos vaillants délégués culturels.

marie.michaud@aubagne.fr

(*) Co-animé par Aubagne Ville Lecture, le PIJ et le professeur documentaliste, le dispositif Délégués culturels propose aux collégiens d'être les ambassadeurs auprès des autres élèves des activités, manifestations et événements qui se tiennent dans la ville.

au collège e-Sarraute

A partir du 7 janvier, le club s'installe au gymnase du collège Nathalie-Sarraute.

ASSOCIATIONS

Un complexe sportif dans le collège

Le samedi 19 janvier, les pongistes d'Aubagne Tennis de Table accueilleront pour la première fois leurs adversaires au gymnase du collège Nathalie-Sarraute. Un gymnase de 1200 m² où la place ne manquera pas à la trentaine de tables dont disposent ses 85 adhérents. *«Nous aurons des créneaux d'utilisation plus longs et un nouveau créneau le samedi matin. Ce qui permettra de répondre à une demande* "loisirs", *difficile à développer au gymnase du Charrel, où nous sommes basés depuis 1996. Nous souhaitons aussi ouvrir le club aux personnes à mobilité réduite et aux petits avec des séances de baby-ping »,* informe le président du club, Ange Vyborny, impatient *« d'emménager»* route d'Eoures. Surtout depuis qu'il a visité les lieux, le 14 novembre dernier, avec les autres associations* qui utiliseront, à partir du 7 janvier, ces installations sportives : le gymnase, mais également le plateau sportif panoramique, le dojo de 150m², les salles de danse, des sanitaires tout neufs, un accès aisé pour les personnes à mobilité réduite. *« Nous gagnons 1 268 heures d'utilisation supplémentaire par an, de l'espace et de la marge de manœuvre »,* souligne le directeur du service des sports, Marc Franco. Ainsi au gymnase du Charrel, où une même date de compétition, choisie par leurs fédérations respectives, mettait parfois dans l'embarras deux clubs aux pratiques peu concordantes, comme l'Aubagne Tennis de Table et le Roller Hockey Aubagne.

Côté collège, les élèves ont également gagné au change, que ce soit pendant les cours d'éducation physique et sportive, ou le mercredi après-midi, au sein de l'association sportive de l'établissement. *« Nous avons pu introduire les sports de combat et l'escalade, car nous avons un beau mur dans le gymnase,* indique Bertrand Léna, coordonnateur EPS du collège. *Autre avantage : nous avons maintenant des installations couvertes à temps plein et à proximité. Auparavant, sur une heure cinquante de cours, nous en passions souvent près du tiers en temps de trajet. Maintenant, il suffit de traverser la cour ! »*

M. M.

(*) Club Alpin Français, AIL Aubagne, Le Cygne du tao, Badminton Club Aubagne, Judo Club Aubagnais, CLAM, Gymnastique Volontaire Aubagne, Sals'Alégria, Escalade Club Aubagnais, GHBC Judo, Espoir Gymnique Aubagne, Aubagne Garlaban Basket, Aubagne Sport Handball, Ecole de taekwondo, Union Athlétique de la Vallée de l'Huveaune.

2 QUESTIONS À...

Hélène Lunetta, adjointe au maire, déléguée aux Sports

Que pensez-vous des équipements sportifs du nouveau collège ?

Ces équipements sont un joli cadeau de Noël pour les associations sportives aubagnaises. Car n'oublions pas que ces associations, leurs projets, leurs besoins, se développent au même rythme que notre ville. Cerise sur le gâteau : ces équipements ont été conçus dans les règles de l'art, avec des matériaux performants.

Un plus aussi, pour le projet de complexe sportif ?

Bien sûr. Nous l'avions d'ailleurs prévu dans notre programme municipal. La notion de complexe sportif ne se limite pas au complexe Mésonès. La qualité de notre projet repose aussi sur la coordination efficace entre l'ensemble des équipements publics du territoire communal, leur rénovation et leur entretien.

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Le santon dans tous ses étals

1er et 2 décembre. Avant le Grand Noël, La 10e édition de la Biennale internationale de l'art santonnier a donné un avant-goût des fêtes calendales. Le santon dans tous ses étals étaient à l'honneur : en argile cuite, peints ou non, habillés, en raku, en faïence, de style traditionnel ou d'inspiration manga...
Installés cours Foch, dans le prolongement du marché à la céramique et au santon de l'esplanade de Gaulle, les 34 exposants ont vu passer 30 000 visiteurs... et acheteurs : par rapport à 2010, la recette des artisans d'art est en hausse de 20%. La Biennale accueillait aussi des santons et des nativités de Naples et Barcelone dans des vitrines où elles côtoyaient la crèche panoramique et rivalisaient d'imagination avec les créations des créchistes amateurs de l'Espace Bras d'Or.
Pour la première année, plusieurs commerçants aubagnais participaient à l'événement au Rendez-vous des gourmands et proposaient des produits pour la table des fêtes.
La Biennale 2012 a aussi été appréciée pour ses animations musicales dans les rues du cœur de ville, avec notamment un baleti, des défilés en costumes anciens, comme la balade des santons vivants, et d'autres animations pour grands et petits, dont un coin créatif pour les pitchounets...
Sans oublier le Petit Monde de Marcel-Pagnol rénové, qui a accueilli plus de 5 300 personnes durant le week-end, ce qui en fait l'un des sites touristiques les plus fréquentés des Bouches-du-Rhône. Quant aux Ateliers Thérèse-Neveu qui ont également fait peau neuve, ils proposaient une préfiguration du futur espace santon, exposition encore visible jusqu'au 13 janvier 2013.

©Photos :
Patrick Massaïa
Marc Munari

Plus de photos dans la photothèque sur aubagne.fr

© P.M.

Territoire d'observation privilégié : le Garlaban et sa périphérie.

OLIVIER BRIAND

Un chouette regard sur la nature

« *Ohu-oohu-oohu* ». Ainsi chante, soleil couché, le grand-duc d'Europe, le plus grand rapace nocturne du continent. Un chant « *très sonore* », à l'écoute duquel Olivier Briand convie le samedi 26 janvier une vingtaine d'adhérents dans le massif du Garlaban. « *Après une marche d'approche d'une demi-heure, on se pose et on attend* », indique ce géologue de formation, membre actif du groupe ornithologique *La chevêche*, depuis qu'il s'est installé à Aubagne il y a quatre ans. « *Notre territoire d'observation privilégié, c'est le Garlaban et sa proche périphérie* », précise-t-il, rappelant qu'on y recense 135 espèces parmi lesquelles 70 nichent sur place.

A *La chevêche*, comme dans la plupart des associations ornithologiques, le plaisir d'observer se conjugue avec la nécessité de protéger. « *Les oiseaux subissent une pression énorme de la part de l'homme, alors qu'ils forment, tout le monde le sait, un maillon essentiel de la chaîne naturelle.*»

Menacée de disparition, la jolie petite chouette dont le groupe a adopté le nom bénéficie de cette attention sensible mais militante. « *Plusieurs années de suite, nous avons procédé au comptage des chouettes chevêche dans la plaine d'Aubagne ou dans celle de Trets. C'est un oiseau très proche de l'homme, un bon auxiliaire de l'agriculture qui pâtit de la destruction de son habitat et figure aujourd'hui sur la liste rouge des oiseaux nicheurs.* »

Avis à ceux qui voudraient être agréables à celle qu'on nomme aussi *chevêche d'Athena* : elle rejoindra volontiers les jardins équipés d'un nichoir, où l'on aura planté une haie et limité l'utilisation des pesticides.

Marie Michaud

Contact : La Chevêche, 04 91 27 20 87, www.cheveche.fr

L'AJJ du vendredi 14 au jeudi 27 décembre 2012

L'ÉVÉNEMENT
Métropole : la révolte des communes

SERVICE MAXIMUM
Bricolage : le CCAS dépanne à domicile

SORTIR
J-26, Nous serons tous Capitale !

LA VILLE A VIVRE
Fin des travaux à la piscine

SERVICE MAXIMUM
Le bio arrive à la cantine

ZOOM
Visite guidée au collège Nathalie-Sarraute

LA VILLE A VIVRE
« L'eau des collines » remplacera la SEM

LA VILLE EN GRAND
Pays d'Aubagne et de l'Etoile : des projets à 20 ans

De garde

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE
Pharmacie d'Auchan, Galerie Marchande du Centre Commercial, 04 42 84 35 75.

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE
Pharmacie, d'Auchan, Galerie Marchande du Centre Commercial, 04 42 84 35 75.

MARDI 25 DÉCEMBRE
Pharmacie de l'Horloge, 10 rue de la République, 04 42 03 10 66.

DIMANCHE 30 DÉCEMBRE
Pharmacie d'Auchan, Galerie Marchande du Centre Commercial, 04 42 84 35 75.

MARDI 1er JANVIER
Pharmacie d'Auchan, Galerie Marchande du Centre Commercial, 04 42 84 35 75.

DIMANCHE 6 JANVIER
Pharmacie Alcaraz, 2 promenade du Jeune Anacharsis, 04 42 03 14 56.

POUR CONNAÎTRE :

- la pharmacie de garde de nuit composez le 3237

- le cabinet dentaire de garde les dimanches et jours fériés composez le 0892 566 766

L'AJJ journal bimensuel de la Ville d'Aubagne • **Responsable de la publication :** Daniel Fontaine • **Rédaction :** Sophie Bourgeois, Michel De Caro, Marie Michaud • **Journaliste webmaster :** Richard Guesnier • **Photos :** Patrick Massaïa, Marc Munari • **Graphistes :** Marc Gomez, Serge Panarotto • **Secrétariat et diffusion :** Thomas Matéos, Fabien Perez, Patricia Sannom • **Communication :** rue de la Liberté 13400 Aubagne • Tél. 04 42 18 19 46 • Fax 04 42 18 18 26 • **Directeur de la communication :** Georges Rey • **Conception de la formule :** Anatome • **Impression :** SEILPCA • Dépôt légal : 4e trimestre 2012.

Couverture : Les illuminations de Noël
Photo : Marc Munari

AUBAGNE ce qui nous rapproche nous mène loin

ARBAM – ASSOCIATION RÉSEAU BRONCHIOLITE ASTHME MUCOVISCIDOSE 13 : 04 91 75 70 00
Standard : de 9h à 18h.
Urgences en kinésithérapie respiratoire pédiatrique gardes WE et jours fériés. Exclusivement sur R-V au cabinet du praticien.

PERMANENCE MÉDICALE DU CHARREL
Résidence l'Ensoleïado, RN 8, 04 42 70 89 65, de 9h à 22h, 7j/7.

DON DE SANG : le premier mardi de chaque mois à l'Espace Bras d'Or. Prochaine date : mardi 8 janvier de 15h à 19h30.

Numéros utiles

Aubagne Seniors :	0820 820 678
Accès au Droit Juridique Seniors :	04 42 18 19 01
Aubagne en Direct :	0800 18 19 19
Encombrants :	04 42 18 19 79
Déchetterie :	04 42 03 11 16
Police Secours :	17
Pompiers :	18
Urgences Médicales :	15
Hôpital :	04 42 84 70 00
Cpcam 13 :	36 46
Centre Anti-Poison :	04 91 75 25 25
Espace Santé Jeunes :	04 42 84 41 08
CSAPA (addictologie) :	04 42 70 54 30
Maison du partage :	04 42 18 19 73
Commissariat :	04 42 18 55 55
Gendarmerie :	04 42 82 90 17
Police municipale :	04 42 18 19 39
Mairie (standard) :	04 42 18 19 19
Maison du Tourisme :	04 42 03 49 98
L'Agglo :	04 42 62 80 00
Pôle d'échange de transports :	04 42 03 24 25
Taxis :	04 42 03 80 80 / 04 42 03 10 23
Urgence Sécurité Gaz :	0800 473 333
Dépanage électricité	0810 333 113
SOS Vétérinaire :	04 91 63 09 00
SPA / Fourrière Animale :	0820 820 896

Aubagne en direct 0800 18 19 19
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Tous les liens proposés par ce pictogramme sont accessibles sur www.aubagne.fr/ajj

Pour connaître

- Les permanences juridiques :
Maison de la Justice et du Droit, 26, cours Voltaire, 04 42 36 98 10.
- Les permanences sociales :
CCAS 04 42 18 19 54.
- Les permanences associatives :
Maison de la vie Associative 04 42 18 17 75.

Permanences de l'ADIL 13 (infos logement) à l'Espace Habitat Place Joseph Rau (04 42 18 16 43), les 1er et 3e jeudis du mois, de 9h à 12h. Plans financiers : sur R-V, au 04 96 11 12 00. Espace habitat : les lundis, mardis et jeudis, de 9h à 17h sans interruption ; les mercredis et vendredis, de 9h à 12h.

Espace Santé Jeunes
18 boulevard Gambetta, 04 42 84 41 08. Du lundi au vendredi, de 12h à 19h. www.esjaubagne.org

Pôle Aubagne Seniors - Association Fil Rouge Alzheimer
1 boulevard Jean-Jaurès, 04 42 18 19 05. Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 (sauf mercredi après-midi).

Accueil Retraites
Retraites du régime général (CARSAT Sud-Est au 3960) et retraites complémentaires (0820 200 014), 6 bis boulevard Ganteaume, exclusivement sur RV.

Espace Info Energie
2 cours Foch, 04 42 03 88 16. Les lundis, mardis et mercredis, de 14h à 18h.

Mediabus

Marché (devant l'hôtel Souleïa)
Tous les mardis et samedis, de 9h à 12h

Pôle d'échange (nouveau)
Tous les mardis, de 16h30 à 18h30

Charrel (Maison de quartier "Château Blanc")
Tous les mercredis, de 16h30 à 18h30 et le dernier mercredi de chaque mois au centre commercial de la cité.

Tourtelle – Paul Eluard
Jeudi 24 janvier de 16h30 à 18h30

Cité Valriant
Jeudi 17 janvier de 16h30 à 18h30

Palissy (Ganteaume)
Mercredi 23 janvier, de 14h30 à 16h

Pin Vert (devant la Maison de Quartier)
Vendredi 25 janvier de 16h30 à 18h30

La maison de Fannie - Bourbonne (nouveau)
Vendredi 18 janvier de 16h30 à 17h30

État civil

Semaines du 26 novembre au 9 décembre

BONJOUR LES BÉBÉS

• Imran DIES HADJADJ • Madyson FANISE • Miguel CARBONELL--HERNANDEZ • Evan CALVETTI • Danyl COUSIN • Louis MORFIN • Sean SARDE • Chjara BARRILLON • Axel DESCHAMPS--QUENARDEL • Dylan ROCHE • Ange CAMUS • Fabio MARRAS • Anaïs MARTINEZ • Malak AISSAOUI • Vourch-Hy PEN • Mila AICARDI • Ines BENROUK • Arthur RICHARD • Leana PRACCA • Lucas MICHEL • Ange RUBINO • Séréna CANOVAS • Méline GAUCEL • Sofia RAYS VALVERDE • Serena PASCAL • Ilyès DAACI • Thiya FIRAT • Salomé BRY • Eloan TORRES • Sandro MUNTANER- • FUENTES • Imran BOUZINE • Yanis LAYADI • Eliot KLEIN • Axel ARTUFEL • Adam HAMOUDI • Hugo TCHERNEIAN- • DIJOUX • Louca JULIA • Hugo DUMOULIN • Cloé CERVA • Lily POLO • Aliya MESSAOUDI • Lalie RAPETTO • Anthony DAZY • Yasmine HAMDI • Soleda SANTIAGO • Nael PEPIN

ILS ONT DIT OUI

• Régis ENEL et Maria VILLENA GARCIA • Christian DEFURNE et Nathalie THOMAS

ILS NOUS ONT QUITTÉS

• Françoise LEVERATTO veuve LLORENS, 91 ans • Marcel LEONARDI, 79 ans • Lucien RAFFETTO, 87 ans • Solange HIBERT veuve GALANTI, 97 ans • Elisa DI GIOVANNI veuve RICHAUD, 92 ans • Daniel MADEC, 63 ans • Huguette MICHEL veuve RICHARD, 84 ans • Manuel SANCHEZ, 77 ans • Roberte GRIBÉ veuve SARLIN, 83 ans • Giulio GIACALONE, 88 ans • Juliette MARTELLI veuve GOUDON, 92 ans • Charles AMADEI, 76 ans • Robert AMERI, 76 ans • Hélène CASSANI veuve MAGI, 89 ans • Marie MAURIC épouse BLANC, 92 ans • Maurice GRAILLE, 73 ans • Fatima BOUSSAÏD épouse BENSAÏD AOUEL, 60 ans • Jean-Pierre MONSERRAT, 71 ans • Marie ALBERTI veuve AMAYENC, 102 ans • Monique LEROUGE épouse GRAVIER, 74 ans • Marcel MERLAUD, 57 ans